

Membres du CLD présents : Laurent BATTIER, Matthieu BODARD, Maryse BRUN, René CABOT, Bernadette DE SAINT NICOLAS, Chantal DIEBOLT, Rémi DOCHE, Gabriel DOCHE, Yvette DOCHE, Ginette FATTET, Simone GAIDET, Claudie GAZZOLA, Charly GENOUD, Pierre GERBAUD, M. Alice GERMAIN, Christian GILQUIN, Marjorie LAINE, Alain MACHET, Françoise MARTINET-BON, Danielle MARIEN, Elisabeth MUGNIER, Jérôme NAVET, Carine POUCHOY, Jean-François QUEST, Georges ROCHE, Monique ROSSET-LANCHET, Robert TALBOT, Stéphane RAUX, Daniel TRUEL,  
Membres excusés : Philippe BARGEOT, Henri BEGUIN, Armelle CAMPLAN, Yves CARRET, Marie-Hélène CHABERT, Raymonde CHEVRONNET, Marie-Hélène COSTE, André FOURNAINTRAUX, Hubert FRATICELLI, Gisèle GAIDE, Colette MAITRE, Joseph MOUGEL, Gilles NANTET, Yves PACCALET,

---

## **La prise en compte des travailleurs saisonniers en Tarentaise Vanoise**

---

### **Préambule**

Alain MACHET précise l'objet de la rencontre. La Tarentaise accueille chaque année environ 27 000 travailleurs saisonniers, dont 63 % ne sont pas des locaux. Cet afflux de main d'œuvre saisonnière pour la saison d'hiver est nécessaire pour la vitalité et le dynamisme économique des stations mais notre territoire se doit de se structurer et de s'organiser en fonction. D'ailleurs, les Contrats de territoire signés avec la Région et le Conseil Général (CDRA et CTS), dont nous avons en charge le suivi et l'évaluation, intègrent un certain nombre d'actions et donc de financements pour une meilleure prise en compte de l'accueil de cette population. Notre CLD devra aussi, sous peu, à l'aube d'un prochain Contrat de 5 ans, être une force de proposition sur cette thématique.

Cette rencontre est animée par :

- Laurent BATTIER, directeur du Comité de Bassin d'Emploi (CBE) qui nous présentera les résultats d'une enquête récemment réalisée en Tarentaise sur les conditions de vie et de travail des salariés saisonniers,
- Christian GILQUIN, Directeur de PERIPL (Pôle d'Echanges, de Ressources et d'Informations sur la Pluriactivité et la Saisonnalité) nous apportera son regard sur ces questions. En effet, PERIPL anime entre autres un observatoire national de la saisonnalité.

### **I) Présentation du cadre de l'enquête sur les conditions de vie et de travail des saisonniers**

Laurent BATTIER resitue le cadre de cette enquête (jointe au présent compte rendu). Elle a été menée par le Comité de Bassin d'Emploi afin d'adapter les actions et les projets du territoire aux constats de terrain. Elle n'a fait l'objet d'aucune commande, d'aucun financement public spécifique. 241 saisonniers ont été interrogés en face à face, sur la base d'environ 50 questions concernant leur emploi, leur logement, leur santé, leur origine, etc... Ces questionnaires ont été développés sur plusieurs stations en Tarentaise à l'occasion de Forums Emploi de fin de saison (il

s'agit donc de prendre en considération le fait que ces forums sont plutôt fréquentés par des « non locaux »).

Attention, si une enquête a pour objet de souligner un certain nombre d'observations ou de tendances, il précise qu'il s'agit de toujours apprécier avec prudence ses retours qui ne le sont que sur la base d'un échantillon.

## II) Enquête : principaux résultats et commentaires

- La Tarentaise compte 27 516 saisonniers l'hiver dont 63 % occupés par des non locaux, soit environ 77 % de la Savoie, l'une des plus importante concentration de France,
- 53 % des saisonniers interrogés sont des femmes. La moyenne d'âge des saisonniers est de 29 ans. Monsieur GILQUIN précise que cette moyenne d'âge est plus basse que celle constatée chez les saisonniers au niveau national. Ceci s'explique par le taux important de « non locaux », saisonniers en général plus mobiles, plus jeunes.
- 34 % sont en couple, 8 % ont des enfants. 61 % viennent en station seul, 28 % avec leur conjoint, 11 % avec des amis,
- 49 % se déplacent jusqu'à nos stations avec leur véhicule personnel. Ce taux renvoie à la question des transports collectifs en Tarentaise, seulement utilisés par 1/3 des saisonniers pour venir en stations,
- Ces saisonniers viennent essentiellement de Rhône Alpes (40 %) puis de toute la France (PACA, Ile de France, Grand Ouest...),
- Ils ont un niveau de formation initiale supérieur au BAC pour 58 % d'entre eux, contrairement à certaines idées reçues sur le niveau de qualification des saisonniers. 29 % ont suivi une formation depuis leur entrée dans la vie active, et ce dans des domaines très diversifiés. 55 % des saisonniers ont une formation initiale qui n'est pas en lien avec l'emploi occupé, mais 46 % envisagent une formation à court terme, ce qui est plutôt encourageant.
- L'expérience moyenne des salariés interrogés en saisons de sport d'hiver est de 5 années dont 4 années consécutives, dont 3 années consécutives avec le même employeur. Ces chiffres démontrent une certaine fidélisation, notamment au vu de l'âge moyen des saisonniers interrogés.
- 72 % expliquent faire une saison par choix (choix de vie, cadre, voyage, pratique des sports d'hiver etc...). Les données de l'Observatoire national confortent ces résultats (71 % dans le cadre de cet Observatoire). Laurent BATTIER relativise en précisant qu'il est toutefois difficile pour un individu d'exprimer devant un enquêteur ses difficultés pour accéder à un emploi à l'année.
- Les saisonniers occupent pour moitié un emploi dans l'hôtellerie - restauration. Les salariés des remontées sont sous représentés dans cette enquête qui a été réalisée sur des Forums emplois de fin de saison (Or ces salariés ont de manière générale des parcours à l'année plus sécurisés et sont en partie non négligeable des locaux).
- La rémunération brute moyenne des saisonniers interrogés est de 1 722 euros. Certains membres soulignent la difficulté pour appréhender la rémunération réelle (primes non

contractualisées, pourboires...). Est précisé que cette moyenne ne doit pas faire oublier les très faibles rémunérations de certains (le cas des anglais qui viennent travailler en France est évoqué par un membre) et les situations difficiles que cela peu engendrer s'ils doivent assumer le coût d'un loyer.

- Le nombre d'heures travaillées moyen est de 41 heures par semaine. Plusieurs saisonniers ont exprimé avoir connu des difficultés avec leurs employeurs en ce qui concerne leur contrat de travail (primes de fin de saison non contractualisées notamment). Alain Machet demande si les employeurs ont eu connaissance des résultats de cette enquête. Laurent BATTIER pense qu'elle a été présentée aux partenaires sociaux (dont le MEDEF Savoie) et que des temps d'information à destination des employeurs sont organisés en station sur le thème de la réglementation du travail saisonnier.
- 79 % des saisonniers sont logés par leur employeur. Les autres paient un loyer moyen de 523 euros (après appui de l'employeur). Les membres du CLD soulignent la particularité de cette population de «non logées» et sa fragilité au vu du montant de leur loyer et des rémunérations moyennes. L'enquête relève des appréciations assez négatives de la part des saisonniers sur la taille et la qualité (vétusté notamment) des logements proposés aux saisonniers
- En matière de santé, il est à noter que parmi 23 % de saisonniers qui disent avoir connu des problèmes de santé pendant leur saison certains évoquent des états dépressifs
- Pour l'après saison, près des deux tiers des saisonniers envisagent une saison d'été, seulement un quart recherchent un emploi à l'année. Les destinations les plus recherchées : Languedoc Roussillon, PACA, étranger, etc... essentiellement dans le secteur de l'hôtellerie restauration. Lorsque l'on interroge les saisonniers sur leur projet pour la saison d'hiver prochaine on se rend compte qu'une majorité souhaite revenir sur la même station.
- Les saisonniers précisent eux même qu'il est particulièrement important d'être bien préparés à sa saison ; recherche d'emploi et logement en amont, préparation à la fatigue engendrée, vigilance quant aux excès, etc...

### **III) Les projets inscrits dans le cadre du contrat avec la Région et le Conseil Général**

Laurent BATTIER précise que dans le cadre du contrat engagé entre l'APTV, la Région et le Conseil Général, plusieurs actions sont prévues en matière de soutien à la vie saisonnière :

- L'appui aux actions des sept Espaces Saisonniers de Tarentaise et l'appui à de nouveaux Espaces Saisonniers.

La Tarentaise compte 7 « Espaces saisonniers » : lieux d'accueil des saisonniers pour un appui dans leur recherche d'emploi, d'un logement, d'une formation ou autres ; santé, réglementation du travail, vie en stations... Ces Espaces saisonniers sont portés par des communes (Les Ménuires, Courchevel, Valthorens, Les Arcs, Tignes), des intercommunalités (la Plagne) ou des associations (Val d'Isère). Ils répondent à près de 16 000 sollicitations de saisonniers chaque année.

Dans le cadre du CDRA, une ligne budgétaire de la Région Rhône Alpes de 62 500 euros sur cinq années a été prévue pour soutenir les investissements ou les actions des espaces saisonniers (intervention à hauteur de 25 % du coût du projet).

Laurent BATTIER précise que plusieurs Espaces ont sollicité cette enveloppe pour des projets d'investissement ou de développement de leurs services. Néanmoins, aucun nouvel «Espace saisonniers» n'a vu le jour en Tarentaise depuis la mise en place de ce Contrat.

- L'animation du réseau des Espaces saisonniers et les actions collectives

Une enveloppe de 15 000 euros de la Région Rhône Alpes sur 5 ans et de 15 000 euros du conseil général sur 5 ans également existe dans le cadre des Contrats pour animer le réseau des sept Espaces saisonniers et conduire un certain nombre d'actions collectives :

Actions collectives :

- Organisation avec les Espaces saisonniers des Forums Emploi de fin de saison
- Organisation d'un stand «Tarentaise» lors de Forums de territoires maritimes
- Expérimentation 2011 : ateliers appliqués « français - anglais » pour saisonniers

Animation du réseau et développement :

- Mise en place d'une démarche de labellisation qualité « RSP » des Espaces saisonniers
- Réunions de réseau trimestrielles : échange d'expérience, mutualisation, informations....

Communication :

- Réalisation, diffusion d'une plaquette de communication « Espaces saisonniers Tarentaise »
- Réactualisation et diffusion en 13 000 exemplaires du Guide des Saisonniers de Tarentaise

#### IV) Réflexions

- Il semble opportun dans tous travaux, études ou projets concernant les travailleurs saisonniers en Tarentaise de dissocier les « locaux » des « non locaux », les caractéristiques et les besoins de ces publics étant très différents.
- Alain MACHET estime qu'il serait intéressant que cette étude puisse présentée aux élus de Tarentaise
- Certains membres trouvent que cette enquête donne une vision assez édulcorée de la saisonnalité en Tarentaise. Christian GILQUIN précise que les moyennes construites sur la base d'échantillons ne sont que des moyennes et ne dissimulent en rien des situations de personnes parfois compliquées.
- Les membres du CLD soulèvent un double problème en matière de logement. Tout d'abord le cas des 21 % de saisonniers non logés qui, s'ils ne sont pas locaux, sont confrontés à des coûts du logement en parfaite inadéquation avec leurs revenus. Ensuite, le problème souvent soulevé de vétusté et de manque de confort des logements proposés aux saisonniers en Tarentaise.
- Christian GILQUIN explique que les Espaces saisonniers sont nés en Tarentaise et se sont développés sur toute la France, mais précise que les moyens de ces dispositifs d'accueil ne sont pas toujours en adéquation avec le volume des besoins sur nos stations. En effet, la plupart des Espaces saisonniers fonctionnent avec seulement un animateur à temps plein, et deux d'entre eux recrutent des animateurs eux même saisonniers pendant uniquement la durée de la saison d'hiver alors qu'un accueil et le déploiement d'une offre de service de qualité se préparent en termes de services tout au long de l'année.